

■ **FONDATION TCHAD-AVENIR**, à Vernier, chemin de la Bourdonnette 14, c/o Denyse Pillet, CH-660-9198004-9. Nouvelle fondation. Acte constitutif du: 31.08.2004. But: création d'un fonds devant servir à attribuer des bourses à des apprentis et à des étudiants tchadiens; permettre à des jeunes (filles et garçons) tchadiens de milieu modeste de poursuivre leurs études dans de bonnes conditions au Tchad ou à l'étranger; prise en charge des frais de scolarité, de pension, de voyage des étudiant(e)s boursiers (ières); contribution à l'équipement des étudiants qui ont fini leur formation pour qu'ils puissent s'installer et créer leur propre emploi. Administration: conseil de fondation. Signature individuelle de Maurer Charly, de Spiez, à Lausanne, président, et signature collective à deux de Mbatna Jean-Paul, du Tchad, à Limoges, F, et Pillet Geneviève, de Genève, à Moundou, TCD, tous trois membres du conseil de fondation.

Journal no 10539 du 08.09.2004
(02447330 / CH-660.9.198.004-9)